

**Extrait du Registre des délibérations  
du conseil communautaire  
de la communauté de communes  
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

**Séance du 20 FEVRIER 2006**  
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 38

Tous les délégués, sauf

Mme HITTLER, M. FROELICH, M. TREIBER, qui étaient représentés respectivement  
par M. VOGEL, M. FEIG, M. TRAUTMANN.

MM. KELLER, MEYER-KUHN, GOETZ, LOBSTEIN, BABILON, RICHERT, Mme  
KIEFER, (excusés) ; MM. WEISHAAR, STEINER, HERRLE.

DEL. N° 014/2006conseil

**OBJET : COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2005**  
**« BATIMENTS D'ACTIVITES »**

**Le conseil communautaire,**

- *CONSTATANT que le compte de gestion « bâtiments d'activités » 2005, présenté par Monsieur le Comptable du Trésor, est identique au compte administratif « bâtiments d'activités » 2005 ;*
- **approuve à l'unanimité le compte de gestion « bâtiments d'activités » 2005.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 13 mars 2006

Délibération exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions  
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,  
Bernard LOGEL

